

LA GAZETTE MUNICIPALE

Bulletin d'information



avril 2015

Mairie

Place de la Mairie

25360 NANCRAY

Tel : 03.81.55.21.66

Fax : 03.81.60.10.56

contact@mairie-nancray25.fr

L'édito du Maire

Un an déjà,

Il est temps de faire le point sur une année de gestion des affaires communales de NANCRAY.

Qu'avons-nous réalisé pendant cette période ?

La succession a été difficile, beaucoup de dossiers étaient en attente.

Notre principal travail a été de s'approprier et d'achever la réfection de l'Espace du Vaizot. Dossier compliqué, dû à plusieurs malfaçons et au suivi insuffisant de l'exécution des travaux. Aujourd'hui c'est presque terminé. Cette salle donne beaucoup de satisfaction aux utilisateurs, reste à acheter certains matériels manquants : bar, vaisselle, chaises,....

En parallèle, il a fallu mettre en place également l'application des nouveaux rythmes scolaires : lourd dossier qui a demandé beaucoup d'énergie et de concentration de la part de tous les acteurs. Un effort financier important a été réalisé par la commune afin de pouvoir offrir à nos élèves des activités de qualité.

De petites réalisations ont été faites : voie piétonne pour les écoliers, marquage au sol de bandes blanches pour la sécurité, réfection d'édifices culturels en collaboration avec des bénévoles, salle des jeunes à l'étude, entretien des lampadaires défectueux de la combe ST VALLIER.

Des décisions ont été prises après concertation : extinction de l'éclairage de nuit de 0H à 6H conforme à la demande de l'Etat en matière environnementale et qui nous permettront de réaliser des économies financières. Travail en direction des associations afin de comprendre leur fonctionnement, leurs besoins pour améliorer les relations existantes entre elles et la Commune.

Beaucoup reste à faire : travaux d'assainissement rue des Marnes, approbation du PLU, extension du cimetière, réfection des bâtiments communaux notamment l'Eglise, construction d'un hangar de stockage des plaquettes bois, accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la mairie, de l'Eglise, de la bibliothèque, sécurité dans les rues et sur la CD 464,....

Tous ces travaux dépendront de notre capacité financière qui ne nous laisse, hélas, que peu de marge de manœuvre.

En effet, remboursement important des emprunts, coût des rythmes scolaires, baisse des dotations de l'Etat (environ 12%), suppression des recettes d'électricité non redistribuées à la commune par le SYDED, baisse des ventes de bois, vont forcément impacter notre budget donc nos perspectives communales.

On en reparlera plus en détail après le vote des budgets 2015. Des informations vous seront communiquées. Une réunion publique sera organisée.

Pour l'instant nous continuerons de nous concentrer sur les Familles et les Associations de NANCRAY

Moins de ressources, implique plus de rigueur dans notre gestion communale.

Nous avons reçu une mission, nous devons l'assumer le plus justement possible !

Bien à Vous.

Le Maire, Frédéric Salvi

Les échos du conseil municipal

Compte Rendu du Conseil Municipal du 27.03.2015

Lotissement des Pins

Modification de l'article N°10 du règlement du lotissement des Pins en vue de pouvoir construire des annexes à l'exception des clapiers et des poulaillers : adoptée à l'unanimité.

Amortissement des frais d'études d'aménagement de la place du village

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer la durée d'amortissement des frais d'études d'aménagement de la place du village à 5 ans : les travaux n'ont pas été réalisés.

Délégation donnée au Maire de procéder à la réalisation d'un emprunt et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts :

Prêt à moyen terme sur 10 ans d'un montant de 190 000€ correspondant au montant non perçu de FCTVA. Pour 12 voix, Contre 2 voix.

Convention de groupement de commande « électricité » :

Proposition de regroupement par la CAGB, afin d'obtenir des tarifs sur l'électricité, cela n'engageant en rien la commune pour l'instant

Pour 10 voix, Contre 2 voix, abstention 2 voix

Location de la grande salle des fêtes de l'espace du Vaizot

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de louer la salle de l'espace du Vaizot aux habitants de Nancray et aux extérieurs.

Convention de mise à disposition du SDIS de la Grande salle de l'Espace du Vaizot

Les sapeurs-pompiers du premier plateau ont demandé de pouvoir utiliser la grande salle de l'espace du Vaizot pour pratiquer du sport. Une rencontre avec les intéressés aura lieu, afin de bien cerner leur demande. Une convention devra être signée avec le SDIS, avec dépôt d'une caution.

Renouvellement de la convention cadre du service de mission temporaire avec le centre de gestion

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler cette convention

Désignation d'une rue ou d'une place du nom du Général Dessirier né à Nancray

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner une suite favorable à cette demande pour l'instant.

1 voix pour 9 voix contre et 4 abstentions

Permis de construire et d'aménager

5 déclarations préalables, 3 Permis de construire et 1 permis d'aménager

Questions diverses

Départ de Pierre Bayerlet (prêtre) en septembre 2015

Extinction de l'éclairage public de 0H à 6H

Coopérative fromagère plateau de Bouclans : ouverture 14.04.2015, inauguration 18.04.2015

Salle des associations, problème de propreté évoqué

Salle des jeunes, dossier en cours, passage devant la commission de sécurité

Cérémonie du 8 Mai aura lieu à Nancray

Marche forestière autour du village de Nancray : le Dimanche 07 Juin 2015

Problèmes de stockage des plaquettes de bois pour la chaufferie : humidité

Lotissement Combe ST Vallier : lampadaires changés 1 sur 2 : malfaçons

Travaux rue des marnes (eau de pluie) suit son cours

Voyage à Paris à l'Assemblée Nationale des élèves de CM2 programmé le 22 juin 2015

Embellissement des rues de la Commune (décorations de Pâques) excellent travail

Demande à la Préfecture de pouvoir faire les réunions du Conseil Municipal et les mariages à la salle R.Tatu : salle accessible aux personnes à mobilité réduite

Groupements de commandes CAGB à étudier

Nous rappelons que le CR est lisible in extenso au tableau d'affichage



La vie associative

✓ JUDO CLUB NANCRAY



Le judo c'est comme la bicyclette...

David LANTENOIS, ceinture noire formée au club, qui a été obligé de mettre le judo entre parenthèses pendant 6 ans, le temps de poursuivre ses études à Strasbourg, est revenu s'entraîner avec nous. Et David a montré tant en tachi-waza qu'en ne-waza que le judo, c'est comme la bicyclette, ça ne s'oublie pas...



8ème Open Bresse International, Saint Denis les Bourq (Ain), 8 février 2015

Les frères GLEJZER (catégorie des moins de 81 kg) marquent ce tournoi de leur empreinte puisque Nicolas (cadet 3), après avoir éliminé 6 adversaires, retrouve en finale son frère Alex (cadet 1) venu à bout de 5 autres. Le duel fratricide tournera à l'avantage de l'aîné.



½ finale championnat de France cadets, Dijon 21 février 2015

Nos trois compétiteurs cadets étaient engagés dans cette épreuve qualificative pour le championnat de France.

Maverick RUEFF, pesé à plus de 51 kg, débute curieusement son premier combat dans la catégorie des moins de 50 kg avant d'être appelé en moins de 55 kg pour s'entendre dire « Trop tard, la compétition a déjà commencé ! ». Les organisateurs ne retiendront que sa défaite en moins de 50 kg et Maverick ne sera pas repêché.



Les frères GLEJZER atteindront tous deux les ¼ de finale. Nico butera sur le vainqueur de l'épreuve se privant ainsi d'une qualification directe pourtant à sa portée. Il remontera facilement les repêchages pour se contenter de la troisième place. Alex, après un joli parcours, qui lui permettra d'engranger quelques points pour sa ceinture noire, s'inclinera face à Nico à un combat de la place de 3.



Stage inter ligues pour Alexandre et Nicolas GLEJZER du 2 au 5 mars 2015

Strasbourg accueillait quatre jours durant, du 2 au 5 mars 2015, un stage « inter ligues » dédié au cadet (te)s, ayant pour principal objectif la préparation au championnat de France de la catégorie d'âge. Près de 90 jeunes, les meilleurs des cinq régions présentes (Franche-Comté, Picardie, Champagne, Bourgogne et Alsace) se sont retrouvés au C.R.E.P.S. de Strasbourg pour peaufiner les derniers réglages avant l'échéance nationale de mi-avril...



Championnat de Franche-Comté Minimes, Besançon, samedi 14 mars 2014

Lucie MEYER : 4^{ème}

Jade HARRATE : 7^{ème}

Elliot MASSIAS : 2^{ème}

En montant sur la 2^{ème} marche du podium, Elliot se qualifie pour le Championnat de France de Judo Sport Adapté qui aura lieu à Mont-de-Marsan (Landes) du 19 au 21 juin 2015.



½ finale championnat de France cadets, Besançon, 15 mars 2015

Si Nico pouvait se contenter d'une troisième place à Besançon lors de cette deuxième demi-finale qualificative pour le Championnat de France, Alex et Maverick, en revanche, devait impérativement disputer une finale...

Alex passera tout prêt de l'exploit alors qu'il vient de changer de catégorie (- de 90 kg). En perdant en 1/2 finale face à sa désormais "bête noire" mais néanmoins copain Arthur Repiquet (JC Blanzynois), il se prive de la finale, synonyme de qualification aux France. Sa troisième place encourageante pour une première participation, n'est pour lui qu'une maigre consolation. Nico, quant à lui, se qualifie dans la douleur. Vainqueur, non sans mal, de son tableau, il rate d'un rien la première marche du podium en perdant d'un yuko face à son copain du Val de Morteau, Jules Favre.

Mave remporte son premier combat assez facilement, bute sur un adversaire à sa portée au second tour et ne sera malheureusement pas repêché...



Championnat National de Judo UGSEL, Lyon, 21 et 22 mars 2015

Maverick RUEFF représentait le lycée Saint-Jean et, évidemment, notre club, au Championnat de France

UGSEL qui a eu lieu à Lyon les 21 et 22 mars derniers. Il prend la 5ème place du concours en s'inclinant en

1/4 de finale. Cette compétition, d'après l'intéressé, n'offrait aucune possibilité de repêchage...



Tournoi d'Ornans, 22 mars 2015

Lorenzo NICOLET : 1er
Lucie MEYER : 2ème



½ finale France Juniors, Rumilly, 28 mars 2015 : Nico frôle l'exploit...

Pierre-Elie MOINE : 2ème Déjà qualifié pour les France Cadets (11 et 12 avril 2015, Ceyrat (Puy-de-Dôme), Nico, surclassé en juniors par le FCJB pour participer à la demi-finale France qui se déroulait à Rumilly (Haute Savoie), a échoué au pied du podium (synonyme de qualification au championnat de France). 5ème dans la catégorie d'âge supérieure, c'est plutôt encourageant à deux semaines de l'échéance la plus importante de l'année.



Tournoi de Saône, 29 mars 2015

Lucie MEYER et Pierre-Elie MOINE qui représentaient notre club ont respectivement terminé 3ème et 2ème de la compétition.



Sportivement vôtre

JPG

Vous pouvez suivre notre actualité sur le site Internet de notre club : <http://www.judoclubnancray.fr/> ou sur notre page Facebook : www.facebook.com/judoclubnancray



L'édition 2015 du tournoi OPEN du TLN s'est terminée le dimanche 8 mars, après trois semaines de compétition, avec trois belles finales dans les tableaux féminins, messieurs et +45 ans messieurs.

Dans le tableau dames, Clara MANTAUX, du club de SELONCOURT et Alexandra BELLE, de l'ASCAP ont fait honneur à la journée de la femme, en nous offrant une finale haletante conclue par la victoire de Clara MANTAUX sur le score de 6/7 6/2 6/1



Dans le tableau messieurs, première participation et première victoire pour le nouveau licencié du TLN, Nicolas GUILLAUME devant Florent MEVAERE, du TGB, dans un match enlevé sur le score de 6/3 6/3.



Chez les seniors +45, la finale 100 % Nancray a vu la victoire de Philippe DECROUX sur Georges ROBIN 4/6 6/4 6/4



Après la remise des prix effectuée par Annette GIRARDCLOS, adjointe au maire de Nancray, en charge des associations, du sport et de la culture, et par Christophe JEANNINGROS, président du TLN, le tournoi s'est achevé avec le traditionnel verre de l'amitié.



✓ **La bibliothèque de Nancray, vous propose ...**



LE PETIT TRAIN DU SOMMEIL

*lecture d'histoires théâtralisées
lundi 27 avril 2015 à 14h - salle René Tatu
pour les enfants de 3 à 7 ans*



✓ Club du troisième âge

Un nouveau bureau au Club du Troisième Age

Jeudi 26 mars 2015, l'assemblée générale du Club du Troisième Age de Nancray s'est tenue à la salle des Associations.

Colette ALFRED, Présidente, a exposé aux 30 membres présents le bilan des activités du club (rapport moral).

Louis SIMERAY, Trésorier, après avoir présenté le bilan financier 2014, a informé l'assemblée qu'il mettait fin à ses fonctions.

Après avoir adopté à l'unanimité ces deux rapports (moral et financier), les membres présents à cette Assemblée Générale ont :

- *procédé à une révision des statuts et à leur mise à jour (rapport adopté à l'unanimité)*
- *exprimé leurs souhaits relatifs à de nouvelles activités, tout en maintenant celles en place*
- *élu à bulletin secret les huit membres du nouveau Conseil d'Administration (les huit candidats étant tous élus)*

Réunis suite à cette Assemblée Générale, ces huit membres ont procédé à l'élection du nouveau bureau en répartissant leurs fonctions respectives comme suit :

- *Présidente : Colette ALFRED*
- *Vice-Président : Jean-Pierre MARTIN*
- *Trésorier : Jean-Pierre CROCHET*
- *Trésorier Adjoint : Roland AURIOL*
- *Secrétaire : Chantal ROMARY*
- *Secrétaire Adjoint : René MOUGIN*
- *Membres : Marie-Claude GAUTHEROT, Colette CATHENAUT-VALLET*

Cette nouvelle équipe composée d'anciens et de jeunes retraités a pour objectif :

- *d'inciter les jeunes retraités à la rejoindre au sein de l'association*
- *de créer de nouvelles activités de loisirs*
- *de renforcer la dynamique interclubs du secteur de Saône*

Dans ce but, et afin de définir un programme pour l'année 2015, le nouveau bureau s'est réuni une semaine après l'Assemblée Générale, soit le vendredi 3 avril.

Tous les membres étaient présents à l'exception de Colette ALFRED, Présidente, qui informait la nouvelle équipe, par lettre recommandée, qu'elle avait pris la décision de démissionner de son poste de Présidente et de membre du bureau !...

Après avoir pris acte de cette décision, les sept membres ont élu à l'unanimité :

- *Président : Jean-Pierre MARTIN*
- *Vice-Présidente : Marie-Claude GAUTHEROT*

Pas de changement concernant les autres postes attribués lors du Conseil d'Administration du 26 mars 2015.

Lors du Conseil d'administration du 03 avril 2015, et après l'élection du nouveau Président, les principales décisions prises ont été les suivantes :

- *maintien des activités existantes le jeudi après-midi*
- *activités complémentaires à déterminer pour la rentrée de l'automne 2015*

Dans l'immédiat, il a été décidé :

- *d'un repas grenouilles à l'Auberge de Vaîte à Champlive le mercredi 22 avril à midi (une information complémentaire / inscription sera transmise à chaque adhérent.*
- *D'une sortie à KIRRWILLER (Alsace) à l'automne 2015*

Pour le Conseil d'Administration,

Le Secrétaire Adjoint

René MOUGIN

✓ Comité des Fêtes

L'assemblée générale du comité des fêtes s'est tenue au mois de février pour faire le bilan de ses activités en 2014 et fixer les orientations pour l'année à venir

L'équipe s'est confortée par l'arrivée de nouveaux membres, que nous remercions cordialement d'être venus nous épauler

L'association compte également sur de nombreux bénévoles qui nous soutiennent dans les différentes manifestations sur notre village de Nancray

Nous vous présentons le calendrier des événements pour cette année 2015

Brik à brak traditionnellement organisé le premier week end de septembre soit le 06/09/2015

Les membres du CDF y travaillent déjà

Soirée fondue géante, l'association prévoit une soirée dansante dont le repas sera une fondue au fromage agrémenté d'un jambon salade et dessert. Cela se déroulera à la salle du Vaizot le 17 Octobre 2015

Réserver votre soirée nous vous donnerons plus tard les détails d'inscription

Brûle sapin, début Janvier 2016 que nous désirons améliorer d'une manière plus festive

Pour info le Téléthon : cette année se déroulera à Nancray le 4 décembre et ceci en lien avec les associations de Naisey, manifestation au cours de laquelle le CDF ne participe qu'en bénévole nous apportons notre aide et notre participation financière à cette cause

Pour 2016, nous avons en préparation un rallye pédestre dans les rues du village pour parfaire ses connaissances sur Nancray, ses lieux, son musée, son patrimoine, sa bière.....

Un salon des dons cachés, nous vous proposerons de venir nous faire découvrir vos talents de créateurs, de peintres ou autres...

Alors si vous voulez vous investir et venir nous aider à tous ces projets venez rejoindre une équipe sympathique, volontaire et dans une ambiance très amicale

Prenez contact avec un des membres du bureau

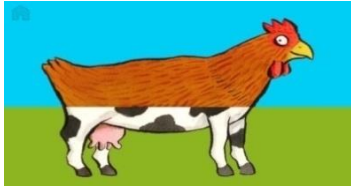
Roland AURIOL, président

Christophe MIAZZA, vice-président

Patricia DESCHAMPS, trésorière

Valérie TOSCANO, secrétaire





Pêle-mêle

✓ **Hommage à Monsieur Henri JUIF** (Par Jean SANCEY-RICHARD)



Henri JUIF doyen du village né le 26 novembre 1921 à Osse décédé le 30 décembre 2014 à 93 ans

Etant le seul à avoir côtoyé Henri au conseil municipal, le Maire me charge de le représenter pour lui adresser un dernier hommage.

Durant six années, j'ai travaillé avec lui au sein de l'équipe municipale où il apportait son expérience, son bon sens, et son dévouement.

Réélu aisément à quatre reprises, il a été le bras droit de Pierre GRANDJACQUET, pendant vingt-quatre ans.

Il avait acquis une connaissance complète du village.

Les affouagistes lui doivent d'avoir remis au goût du jour l'affouage qui avait disparu pendant quelques années. Sa maison étant proche de la mairie, il était toujours disponible pour les employés communaux, les enseignants et toutes les personnes qui le sollicitaient.

Il était une référence pour nous tous, faisant le lien entre les anciennes et les nouvelles générations, il était une des mémoires de notre village.

Au nom du Maire, des Adjointes et de tous les membres du Conseil Municipal, je remercie Monsieur JUIF pour tout ce qu'il nous a apporté.

✓ **Etat civil**

| naissances | | mariages | |
|-----------------------|-------------------|---|------------------|
| MIRA Manon | 5 février 2014 | VOIDEY Anne-Marie - VARIN Emmanuel | 21 juin 2014 |
| MIRA Nina | 5 février 2014 | CATTET Céline - DEMILIANI Leslie | 5 juillet 2014 |
| PERRIGOT GALLO Kallie | 18 février 2014 | LEIDELINGER Lydie - DOMERGUE Claude-Charles | 20 août 2014 |
| ROBERT Naïs | 28 février 2014 | décès | |
| BOURDENET Margot | 8 avril 2014 | GÉRY Philippe | 11 avril 2014 |
| APAOLAZA Manon | 4 mai 2014 | BENOIT Pierre | 23 juillet 2014 |
| LEPAGE CASTANG Carmen | 30 juin 2014 | DELACROIX Robert | 5 novembre 2014 |
| STORQ Marion | 1 juillet 2014 | CROISSANT Yvonne épouse GINEPRINO | 8 décembre 2014 |
| SERMENT Éléonore | 18 juillet 2014 | JUIF Henri | 30 décembre 2014 |
| FAFULOVIC Selma | 3 août 2014 | | |
| CRELIER Augustine | 20 septembre 2014 | | |
| PAUTOT Zoé | 6 octobre 2014 | | |
| GRISOT LOISEAU Thomas | 10 novembre 2014 | | |

✓ Décorations de Pâques du village

C'est avec beaucoup de plaisir que des personnes bénévoles de Nancray avec la participation de jeunes se sont retrouvées lors de 5 samedis après-midis pour réfléchir, concevoir, réaliser et installer des décorations pour égayer notre village en ce début de printemps.



Ces rencontres se sont déroulées dans une ambiance conviviale et permirent de révéler les talents cachés de nouvelles connaissances dans le groupe du fleurissement et embellissement du village. La généreuse contribution des participants en temps et en récupération des matériaux nécessaires a réduit à zéro le coût de ces réalisations.

Qu'ils en soient tous vivement remerciés !



✓ **Sensibilisation à la problématique des eaux usées / eaux pluviales**

L'ensemble des eaux usées rejetées par les habitants de la commune de Nancray (hormis les 16 installations d'assainissement non collectif) est collecté par le réseau d'assainissement communal.

Les réseaux existants sont soit de type unitaire (mélange des eaux usées et des eaux pluviales), soit séparatif (un tuyau pour les eaux usées et un second pour les eaux pluviales).

Le raccordement au réseau collectif vous engage, par le biais du règlement d'assainissement de votre commune à certaines règles :

- *Vous devez déconnecter votre fosse septique avant rejet de vos effluents sur le réseau d'eaux usées.*
- *Vous ne devez pas rejeter de déchets solides, d'huiles usagées, d'hydrocarbures, de solvants... Ces produits doivent être apportés en déchèterie*
- *Vous ne devez pas rejeter vos eaux usées dans le réseau d'eaux pluviales de la commune, ni vos eaux pluviales dans le réseau d'eaux usées.*
- *Vous ne devez pas jeter de lingettes ou autres tampons dans vos toilettes. Ces rejets favorisent le bouchage des pompes et nécessitent des renouvellements prématurés des équipements.*

Une fois sur le réseau, l'ensemble de vos eaux usées se rejoint sur un poste de pompage (qui joue également le rôle de bassin d'orage : ancienne station d'épuration rue du Pont). Toutes les eaux usées de ce poste sont pompées en direction de Bouclans pour rejoindre la station d'épuration, sur la D355 entre Ambre et Osse.

Cette station, de 3 800 Equivalents Habitants, collecte les eaux usées des communes de Nancray, Bouclans et Naisey les Granges par le biais du Syndicat du Gour, d'Osse par convention ainsi que les « eaux industrielles » de la fromagerie de Bouclans.

Par temps sec, les volumes entrant sur la station d'épuration sont de l'ordre de 400 m³ par jour. Par temps de pluie, ces volumes peuvent atteindre 2 000 à 4 000 m³ par jour. Cette différence s'explique uniquement avec l'arrivée d'eaux de pluie sur le réseau.

Le traitement de l'ensemble de ces eaux excédentaires coûte cher à dépolluer. D'où la nécessité de séparer les eaux usées des eaux pluviales à la source, c'est-à-dire avant le rejet sur le réseau communal.

Dans ce cadre, la commune de Nancray, avec la société Gaz-et-Eaux, fermière sur le réseau de la commune, pourra procéder à des contrôles de conformité de vos points de rejet par coloration. L'ensemble de vos points d'eaux (usées comme pluviales) sera contrôlé afin de vérifier le bon raccordement. En cas de mauvais raccordement, des travaux vous seront demandés.

*Ce qu'il faut retenir c'est que vous devez **déconnecter vos eaux pluviales du réseau des eaux usées et ne pas polluer** l'un ou l'autre de ces réseaux avec **des produits ou objets devant suivre une autre voie d'élimination**.*

✓ **Vitesse dans le village**

*Plusieurs personnes se plaignent de la vitesse dans le village et cela ne concerne pas que la circulation sur la départementale. En effet, des plaintes concernent par exemple la rue de Vaire (au niveau de l'école), la Combe ST Vallier, la rue du Musée. Il serait souhaitable que chacun prenne conscience du risque que représente la vitesse d'un véhicule et de son potentiel meurtrier. Même si la vitesse ne fait pas tout, elle reste un facteur aggravant alors **réduisons le risque, réduisons notre vitesse**.*

✓ Information sur l'Europe



Nous avons mis en lumière la dernière fois les fonds FEDER et FSE (fonds européen de développement régional et fonds social européen). Cette fois on va s'attarder sur le FEADER (fonds européen agricole de développement rural) avec pour le moment les grandes lignes nationales car l'écriture au niveau régional n'est pas encore accepté par la commission européenne.

Aux côtés de ce qu'on appelle « le premier pilier de la PAC » qui permet de soutenir les marchés et les revenus agricoles dans le cadre de la politique agricole commune, l'Union européenne a mis en place une politique spécifique pour le développement rural. Le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) est un instrument de financement de la politique agricole commune (PAC). Il est consacré au développement rural.

La mise en œuvre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) pour la programmation 2014-2020 se fera désormais sous la responsabilité des Régions qui deviennent autorité de gestion, à l'exception de la Réunion (Conseil général) et de Mayotte (Préfecture).

Il y aura ainsi en France 27 programmes de développement ruraux régionaux (PDRR).

Un cadrage national

Il permet d'assurer une cohérence sur certaines politiques nationales, en faveur notamment du soutien aux zones défavorisées, de l'installation des jeunes agriculteurs ou de l'environnement.

Par ailleurs, des dispositions transitoires sont mises en place afin d'assurer la continuité des politiques prioritaires entre les deux périodes de programmation. Ces dispositions concernent à minima, dans toutes les régions, l'indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN), la prime herbagère agro-environnementale (PHAE), les mesures agro-environnementales (MAE), le soutien à l'installation ainsi que d'autres mesures définies par les régions.

Pour le moment nous ne pouvons pas aller plus loin sur le programme franc comtois car il n'est pas finalisé, cependant ces différents programmes resteront régionaux jusqu'à la fin de la programmation.

stephane.sauce@gmail.com

✓ Eclairage public

Vous aurez sans doute remarqué que la mesure annoncée il y a quelques mois a été mise en œuvre. L'éclairage public est donc coupé la nuit de minuit à 6h00 du matin.

Il est utile de rappeler en quelques mots les raisons et les objectifs d'une telle évolution :

- Raisons législatives : décidées par l'Union Européenne et la France afin de réduire l'émission des gaz à effet de serre qui concourent au dangereux réchauffement climatique de notre planète.
- Raisons écologiques: les espèces animales (notamment les oiseaux) étant gravement perturbées, par l'éclairage massif de nos villes et villages.
- Raisons économiques: la dépense en électricité de notre commune s'élève à 50 600 €/an dont 15 700 € pour le seul éclairage public. La décision adoptée par le conseil municipal peut apporter rapidement une économie d'environ 45% par an sur la part éclairage public.

✓ Apprendre l'anglais à Nancray



Un atelier de conversation en anglais avec des ateliers ludiques, manuels, culinaires... est proposé à Nancray. Bien qu'il s'adresse tout d'abord aux primaires, selon l'âge des personnes intéressées, d'autres ateliers pourront voir le jour. Pour de plus amples informations, pour s'inscrire, pour mieux connaître l'intervenante, **rendez-vous sur le site de la Mairie.**

✓ Résultats du questionnaire proposé aux parents concernant les nouveaux rythmes scolaires

- 113 réponses ont été obtenues sur un potentiel de 130 (un questionnaire par enfant)
- Bilan global : 77% des parents estiment que leur enfant est plus fatigué, 57,5% regrettent le mercredi non travaillé, et 26,5% pensent que la nouvelle organisation est source de stress.
- Face à cette nouvelle organisation, la moitié des parents affirment devoir coucher leur enfant plus tôt, 65,6% déclarent éprouver davantage de difficultés à le réveiller. Cette difficulté croît au fur et à mesure de la semaine (on passe de 20% le lundi à 77% le jeudi et 88% le vendredi).
- Le déjeuner : une majorité trouve la durée de la pause méridienne correcte. 54% des enfants mangent à la cantine, 53% à la maison et 24% chez une assistante maternelle (attention, les réponses varient puisque il y a des solutions différentes selon le jour de la semaine)
- Les Nouvelles Activités Périscolaires : 61% des enfants y sont inscrits ; 62% le lundi, 84,1% le mardi, 8,7% le mercredi, 89,9% le jeudi et 50,7% le vendredi. Enfin, 82% des enfants et 67% des parents en sont satisfaits. Plus généralement, 54% des parents sont satisfaits des Francas et 64% souhaiteraient une tarification à la demi-heure.
- Enfin, d'après des « tris croisés », on peut conclure que les tendances émanant de ces réponses sont les mêmes quel que soit l'âge de l'enfant.

Pour conclure, les réponses servent de base à une réflexion lancée par le groupe de pilotage sur les rythmes scolaires, soit pour la rentrée prochaine, soit pour la rentrée 2016. Dans tous les cas, nous remercions tous les acteurs (parents d'élèves, professeurs des écoles, Francas) pour avoir participé activement à la conception du questionnaire et les parents pour avoir pris le temps de le remplir.

✓ Bientôt le retour des tiques

Faites-vous les bons gestes ?

Une tique m'a piqué(e), mais je n'ai pas d'érythème migrant. Je ne suis donc pas contaminé(e) !



L'érythème migrant n'apparaît pas dans tous les cas. L'absence de cette manifestation ne signifie pas l'absence d'infection. Signalez la piqûre à votre médecin, ainsi que les symptômes ressentis.

Je rentre d'une balade à vélo, je m'inspecte !



Très bon réflexe ! Même à vélo il est important de porter des vêtements couvrants et de s'inspecter en rentrant chez soi. Les tiques peuvent aussi s'accrocher à vos chaussures.

Un simple coup d'oeil en rentrant de sortie pour s'inspecter suffit !



Pas du tout ! Il faut effectuer une inspection soigneuse de chaque partie du corps, le dos et le cuir chevelu compris. Observez-vous mutuellement. Attention, les larves ne sont parfois détectables qu'au toucher.

Lors d'une balade, suite à des piqûres multiples, j'ai droit à un traitement antibiotique immédiat !



Suite à de nombreuses piqûres de tique, vous pouvez demander un traitement antibiotique préventif à votre médecin qui jugera si celui-ci est nécessaire. Un traitement préventif peut aussi être donné aux femmes enceintes, aux enfants et aux immuno-déprimés.

Que dire à votre médecin ?



Informez votre médecin de tout contact avec une tique. Même en cas d'absence de piqûre, pensez à parler de vos dernières promenades et activités en pleine nature.



Si vous avez retiré la tique vous-même, précisez de quelle manière, et combien de temps la tique est restée accrochée.



En cas de symptômes présents ou passés (érythème, syndrome grippal...), dressez une liste de ces derniers et datez-les.

Pour plus d'informations, consultez le site de l'association France Lyme : www.francelyme.fr ou par e-mail : contact@francelyme.fr

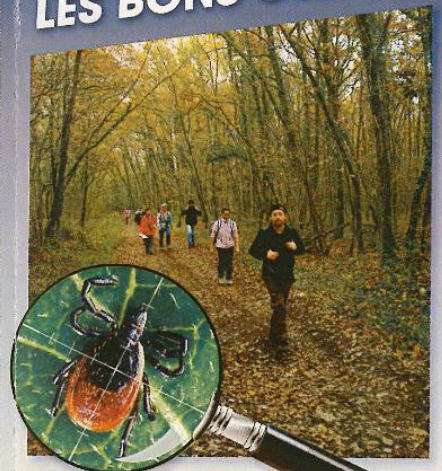
France Lyme remercie la Maison des Sciences de l'Homme Paris-Nord, et plus particulièrement Aurélien Ponce et Samuel Mermet, pour avoir activement participé à l'élaboration de cette plaquette.

FRANCE LYME ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LES MALADIES VECTORIELLES À TIQUES

L'association France Lyme propose des actions de prévention pour adultes et scolaires pour éviter que d'autres soient malades. Elle soutient les personnes atteintes en les aidant à mieux connaître cette maladie.

Association France Lyme - BP 10049 / Arcueil
94114 LA POSTE ARQUEUIL PDC
Merci de ne pas jeter sur la voie publique

LES TIQUES : ADOPTÉZ LES BONS GESTES !



FRANCE LYME
ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LES MALADIES VECTORIELLES À TIQUES

LES TIQUES

La tique est un **acarien** dont la morsure peut entraîner des maladies, notamment la **Borréliose de Lyme**. Le cycle de vie des tiques comprend trois phases (Larve - Nymphes - Adulte) qui nécessitent, pour le passage de l'une à l'autre, **un repas sanguin**.



Où vit la tique ?

La tique vit dans **les bois et buissons humides** (ainsi que dans les prairies, jardins et parcs) et elle attend sur **les hautes herbes, les fougères ou les arbustes** qu'un hôte passe. Dès qu'un être vivant passe à proximité, elle se laisse tomber pour ensuite s'accrocher.

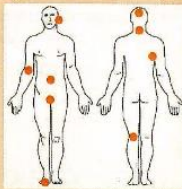
Même si elles peuvent être retrouvées tout au long de l'année, le risque d'infection est beaucoup plus important **au printemps et au début de l'automne**.

Comment pique-t-elle ?

La piqûre de la tique est **indolore**. En fonction de son stade de développement, elle reste accrochée plus ou moins longtemps et à différents endroits du corps. Une fois son repas sanguin terminé, elle se décroche.

Où pique la tique ?

Attention, la tique peut piquer **n'importe où**, mais elle préfère **les endroits chauds et humides**.



LES SYMPTÔMES

La Borréliose de Lyme, la maladie à tiques la plus répandue, provoque des symptômes que l'on distingue généralement en **3 phases**.

Phase Précoce

Elle peut se manifester **quelques jours à quelques semaines** après la piqûre.

L'**érythème migrant** est présent dans environ **la moitié des cas**. Sa forme et sa taille varient : **auréole, plaque**. Il grossit puis disparaît en quelques jours, même sans traitement. L'érythème migrant est **la manifestation la plus évocatrice** de la maladie de Lyme, mais son apparition n'est pas systématique.

Un autre symptôme peut être **le syndrome grippal** qui se manifeste généralement par une fièvre modérée, des courbatures ou de la fatigue.



CDC/James Gathany

Phase disséminée

Si aucun traitement antibiotique n'est entrepris pendant la phase précoce, **de nouveaux symptômes apparaissent**. Ceux-ci sont très divers et se combinent ou se succèdent.

Consultez votre médecin si, dans les jours, les semaines ou les mois qui suivent une morsure de tique, vous avez un ou plusieurs des symptômes suivants : symptômes grippaux, grosse fièvre, forts maux de tête, de gorge, fatigue intense, douleurs articulaires ou musculaires, arthrite, troubles digestifs (nausées, vomissements, diarrhées), paralysie faciale...

Phase disséminée chronique

Si les phases sont passées inaperçues ou ne sont pas traitées, **des atteintes chroniques** plus rares peuvent apparaître des années plus tard et s'avérer handicapantes.

PRÉVENIR ET GUÉRIR

Comment prévenir la maladie de Lyme ?

Cela passe par **des gestes simples** à réaliser à chaque sortie dans la nature et par le traitement des animaux domestiques à qui on interdit l'accès aux lits où ils peuvent ramener des tiques.

Se protéger

Il est primordial d'avoir **une tenue couvrante** lors des sorties (vêtements clairs, pantalon long et manches longues, chaussures fermées, casquette). Si possible, rentrez le pantalon dans les chaussettes. Il est également possible d'utiliser **un répulsif** sur la peau et/ou sur les vêtements.

Avoir les bons réflexes

Pendant la balade, restez le plus possible sur les chemins et **évités les broussailles**. Après chaque sortie, **vérifiez attentivement** qu'aucune tique ne se soit fixée. Attention : les plus petites peuvent vous échapper.

Retirer les tiques

N'utilisez surtout **pas de produits** (huile, éther, alcool, flamme...) et évitez de comprimer le corps de la tique, cela risquerait de lui faire régurgiter des bactéries. Pour bien retirer la tique, utilisez

un crochet à tiques (disponible en pharmacie ou chez le vétérinaire) ou une pince à épiler en tirant lentement et progressivement la tique au plus près de la peau.

Puis **désinfectez la plaie**.



Par Otam (Travail personnel)

Peut-on soigner la maladie de Lyme ?

Des traitements antibiotiques existent. La maladie est bien soignée par des antibiotiques lorsqu'elle est rapidement prise en charge. **Consultez rapidement** votre médecin puisque la solution la plus efficace reste la prévention.



Les prochains rendez-vous



Le 11 avril opération nature propre

Opération organisée par l'acca de Nancray, pour en savoir plus rendez-vous sur

www.nancray.fr



Le 14 avril

conseil municipal



Le 14 avril

Ouverture du point de vente de la coopérative fromagère au 1 rue du stade (à côté de la boulangerie)



❖ le 19 avril
tournoi de judo à l'espace du Vaizot

❖ le 28 mai
Réunion publique sur le thème du budget à 20h00 salle du Vaizot

❖ le 7 juin 2015,
Marche autour du village avec Jean SANCEY-RICHARD



Le mercredi 8 avril à 8h00, forte mobilisation des parents d'élèves contre la fermeture d'une classe à Nancray, des élus dont le maire étaient présents pour assurer leur soutien à l'opération.

